L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 4 SEPTEMBRE, 1888. 62me Année

Dufour & Donnet,
Propriétaires Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.
MARDI, 4 SEPTEMBRE 1888.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$2 00

Renferme deux feuilletons.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Renferme deux feuilletons.

Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne voir la 2e page.

VENTES DE CE JOUR.

Par Jas. P. Guinault.—Au magasin de meubles de M. Chas Watrigant, Nos 219 et 221 rue Royale—Le contenu du dit magasin, comprenant meubles billard, coffre forts, outils d'ébéniste, un coffre d'outils et autres articles.

Par M. Faruntelli constable de la Première Cour de Cité—Encoignure du Nouveau Canal et de la rue du Canal. Le contenu d'une buvette comptoirs étagères actions pool table billes, glaces [illegible] verrerie etc.

Le budget des Etats-Unis et la voirie.

Le secrétaire du Trésor vient de publier l'état complet de la dette de l'Union, au 31 juillet 1888. C'est certainement le tableau le plus satisfaisant que nous ayons vu depuis longtemps. Il n'est pas une seule grande contrée sur le globe, qui offre un pareil exemple d'économie; il est sans précédent dans les annales financières de notre époque. C'est la réponse la plus victorieuse que l'on puisse faire au préjugé ou plutôt à la calomnie dont sont victimes les Etats Libres, et spécialement les Républiques, d'être prodigues et ruineux. Il est inouï qu'un peuple, après avoir fait une grande guerre qui lui a coûté des sommes folles et créé une dette de plusieurs milliards, soit arrivé en un peu plus de vingt ans, à en éteindre les deux tiers, de sorte qu'il ne lui reste plus qu'un reliquat facile à payer, avant dix ans, tout en assurant à chaque exercice un excédant de recettes et en opérant un dégrèvement du budget. Un pareil phénomène économique fait le plus grand honneur à la nation américaine; elle doit ce résultat à l'obstination avec laquelle elle a su éviter une période de plus d'un quart de siècle, développer ses industries par la protection et décupler ses richesses naturelles.

Reste à savoir si elle était bien dans la vérité, dans la justice, en faisant peser sur le présent un paiement si exclusivement les dépenses [illegible] dont l'avenir doit profiter autant et plus que [illegible] ... [illegible]

C'est ce qui [illegible] de temps [illegible] les gouvernements de l'Europe. [illegible]

[illegible]

Pour se convaincre [illegible]

C'est sur ce principe [illegible] juste, sur cette idée profondément vraie que l'on a établi [illegible] le système passablement abusif de la dette perpétuelle qui a permis à tant d'administrations d'établir un état de choses irrationnel et de maintenir non suivant le désordre dans les finances.

Voilà un excès dans lequel on ne peut reprocher aux Etats-Unis d'être tombés; ils ont plutôt péché par le défaut contraire. Non seulement ils se hâtent inévitablement de payer leur dette, mais il n'osent même pas faire usage des excédants qu'ils trouvent annuellement dans leur trésor. Pour éviter un mal ils se jettent dans un autre qui est peut-être aussi funeste: d'abord ils font peser sur une seule génération plus de charges qu'elle n'en devrait supporter, puisqu'en toute justice une part en revient aux autres générations qui en bénéficieront bientôt; ensuite, ils privent le présent et surtout l'avenir, l'amélioration qui contribueraient considérablement à enrichir d'avance la postérité.

C'est ainsi que les questions de viabilité ont été constamment négligées, mises de côté, en Amérique, où l'on sait pourtant aussi bien que partout ailleurs, que les voies de communication sont peut-être le plus puissant de tous les facteurs pour la production. L'homme ne cultive ou ne fabrique que pour placer ses produits [illegible] au dehors. Il [illegible] et réussirait, si les moyens de transport lui font défaut ou sont défectueux?

Qui ne sait que les Etats-Unis, qui, sous tant de rapports, devancent les autres nations, sont au point de vue de la voirie, bien en arrière de peuples qui n'ont pas la moitié de leurs ressources naturelles, et qui en fait de voies de communication, chez eux, tout ou presque tout est à faire.

Ce qui excuse leur négligence, c'est l'abondance des cours d'eau, lacs et profonds qui sillonnent leur vaste territoire; c'est la facilité avec laquelle ils ont pu couvrir le pays d'un immense réseau de voies ferrées. Ils ont cru que cela leur suffisait et répondait à tous leurs besoins. La est l'erreur; il est temps qu'ils la répètent. Les grands cours d'eau sont sujets à bien des accidents; la nature, si prodigue qu'elle soit, fait autant de mal que de bien, si elle est livrée à elle-même, et l'homme n'est sur cette terre que pour la corriger et la redresser.

Quant aux chemins de fer, plus ils se multiplient, plus ils exigent de communications intermédiaires, en sorte que le chiffre des chemins de comté à comté, de paroisse à paroisse, de localité à localité, doit augmenter en raison directe de celui des grandes lignes principales. On dira peut-être que ces travaux sont l'affaire des Etats, des comtés, des municipalités; soit, mais c'est au pouvoir central de donner l'exemple, d'imprimer le mouvement. Tant qu'il ne prendra pas l'initiative, les choses resteront dans la même déplorable situation. Le jour où les travaux publics prendront une place plus large dans son budget, ses revenus doubleront.

La Salsepareille d'Ayer guérira votre catarrhe et vous délivrera de cette odeur écœurante de l'haleine.

La commune libre.

Dans sa lettre aux maires de France, le comte de Paris déclarait que, si la monarchie était rétablie, elle devrait accorder aux communes les plus larges franchises, et que sa première pensée serait de créer la véritable commune démocratique, fallût-il, pour cela, aller jusqu'à une sorte d'autonomie municipale. Le manifeste royal n'expliquait pas cependant comment cette émancipation communale pourrait s'accomplir. C'eût été, dans notre droit administratif, une vaste et profonde révolution. La commune libre dans l'Etat libre! Les autonomistes de l'Hôtel de Ville ne demandent pas autre chose. Aussi la surprise fut-elle générale quand on vit le représentant de la Royauté accepter, sur ce point, le programme du parti de l'anarchie.

Il y a ainsi, dans les idées du comte de Paris, un mélange, non encore bien défini, de socialisme avancé, comme il y a, depuis quelque temps, une teinte de césarisme. C'est peut-être un appât qu'il jette aux ouvriers et aux révolutionnaires pour les attirer à lui, de même qu'il a cherché, par les doctrines césariennes, à attirer les bonapartistes.

Il n'a guère réussi dans ce dernier effort et n'a fait que donner, aux partisans de l'Empire, une prépondérance dont on peut être sûr qu'ils abuseront contre les royalistes; il est douteux qu'il ait plus de succès auprès des socialistes, révolutionnaires de principes et ennemis de toute autorité.

En revanche, il paraît que la hardiesse des théories communales du chef de la Maison d'Orléans a ému, dans son propre parti, ceux qui sont jaloux des droits du souverain et de la force du pouvoir central. Cette formule, vague et menaçante, de la commune libre en face de l'Etat désarmé, leur a semblé, à bon droit, pleine de périls. Il faut croire que leurs inquiétudes ont trouvé de l'écho en haut lieu.

La *Correspondance nationale*, qui est notoirement l'organe du comte de Paris, vient de publier à ce sujet un article important, commentaire évidemment autorisé de la lettre adressée aux maires. La feuille officieuse y donne, sur le système municipal que le comte de Paris songerait à établir, des détails qui modifient singulièrement ce qu'il y avait de général et d'absolu dans ses premières déclarations.

Le Manifeste aux maires affirmait que tous ces magistrats municipaux ne devraient tenir leur écharpe que de l'élection; que les communes devraient, sans exception, s'administrer elles-mêmes et disposer de leurs ressources à leur gré. Les grandes villes n'étaient pas exclues de cette complète liberté, pas même Paris, de sorte que nous avions pu dire, avec tous ceux qui ont lu la lettre royale, qu'elle consacrait implicitement le principe révolutionnaire de la mairie centrale.

Nous sommes maintenant bien loin de ces propositions radicales, et quand les journaux monarchiques, en reproduisant les explications dans la *Correspondance nationale*, y donnent encore pour titre: "La Commune libre dans l'Etat libre," ils commettent la plus étrange des erreurs.

Après une phraséologie de convention, qui sert de préambule à l'article de la *Correspondance*, et où est proclamée l'importance fondamentale de la commune, source même de la puissance publique, foyer de l'éducation politique, berceau des intérêts nationaux, contrepoids du pouvoir central; après la promesse formelle que la monarchie veut développer la vie et l'indépendance des municipalités en se souvenant qu'il n'y a pas de libertés plus précieuses que les libertés communales, la feuille officieuse arrive à l'application. Aussitôt nous marchons de restrictions en restrictions, qui annulent à tel point la réforme, promise d'abord par le comte de Paris, qu'il n'en reste vraiment à peu près rien.

La première restriction consiste à diviser les communes en deux catégories, les rurales et les urbaines, et à les soumettre à des régimes très différents.

Pour les premières, on leur accorde l'élection des maires et l'on consacre les prérogatives du conseil municipal; mais si elle y élève les maires tels qu'on conçoit la police générale et les opérations d'appel de mobilisation, et l'on crée, à leurs côtés et au-dessus d'eux, un délégué cantonal, agent de l'Etat, chargé de veiller aux intérêts dont celui-ci a la garde.

Quant aux conseils municipaux, on leur adjoindra les plus imposés de la commune, hommes et femmes, non seulement, comme autrefois, pour le vote de toutes les contributions extraordinaires, mais pour le vote de tout budget impliquant un nombre de centimes déterminé; et même, d'une manière plus générale, ceux qui paieront les plus forts impôts auront le droit d'avoir des mandataires permanents dans les conseils.

Nous voilà bien loin de l'autorité absolue du droit électif et bien près du droit censitaire; bien plus, à coup sûr, de l'autonomie communale.

Pour les communes urbaines, on introduirait dans les conseils municipaux, à côté des élus du suffrage universel, représentants du nombre, les représentants de la propriété foncière, de l'industrie, du commerce et des situations sociales acquises par le travail et par l'intelligence.

Enfin, à Paris, il y aurait un régime spécial, "ouvrant les portes du conseil aux hommes qui sont l'honneur de la capitale et de toute la France, et garantissant la ville et le pays contre le despotisme démagogique de l'Hôtel de Ville," c'est-à-dire, évidemment, la nomination par l'Etat des plus capables et des plus honnêtes.

Réduit à ces termes le projet du comte de Paris est incontestablement dépouillé de tous les inconvénients qui, au premier abord, l'avaient fait prendre à bon droit pour un écho surprenant des doctrines révolutionnaires les plus avancées. Il restreint singulièrement les droits propres des communes et des maires, et conserve à l'Etat ses plus importantes prérogatives. Il y a bien des points sur lesquels nous l'approuverions complètement; mais que nous parlait-on de liberté municipale, d'organisation démocratique des communes? Le régime actuel est bien autrement libéral que celui qu'on propose; c'est même par là qu'il est profondément dangereux et qu'il a besoin d'être réformé dans un esprit plus autoritaire, de nature à mieux armer l'Etat contre les fantaisies et les résistances communales.

Seulement que deviennent, dans ce nouveau système, maintenant plus rationnel que le premier, mais surtout beaucoup plus restrictif, les promesses ultralibérales que le comte de Paris semblait faire à toutes les communes de France?

Pour agir sur le foie et nettoyer les intestins aucune médecine n'égale les Pilules Cathartiques d'Ayer.

UN BALLON EN MER.—Le ballon la *Comète*, parti, dimanche, 19 août, de Paramé, était monté par deux Parisiens, M. Falice, président de la Société aéronautique de France, et M. Orly, membre de cette Société. Après avoir plané au-dessus de la mer, il a rencontré des courants aériens qui l'ont ramené vers les côtes de Cancale où des contre-courants l'ont de nouveau emporté vers le large. Il se trouvait à une altitude de 2,600 mètres, qu'il a constamment gardée.

La descente s'est opérée, non sans danger, en pleine mer, à la nuit tombante. Des barques, dont la baie de Cancale était sillonnée, ne semblaient pas apercevoir l'aérostat. Mais le steamer *Julia*, monté par le directeur du Casino pour le convoyer, s'est porté à son secours et l'a atteint entre les îles Chaussey et Granville.

Il était temps, car les aéronautes, cramponnés au filet et les pieds seuls reposant sur le rebord de la nacelle, couraient le risque d'être submergés. Ils se sont embarqués avec leur ballon sur la *Julia*, qui a fait route immédiatement vers Saint-Servan, d'où MM. Falice et Orly sont accourus en hâte au casino de Paramé; ils y étaient de retour à dix heures. Leur traversée a duré depuis quatre heures cinquante jusqu'à sept heures vingt, soit deux heures et demie.

La *Comète* cube environ quinze cents mètres.

Extrait d'un roman à succès:

"Rodolphe se tourna vers Aldéria et lui dit:

"—Quand on est mort, ma chère, c'est pour la vie!"

Le vélocipède vient d'être introduit dans l'armée russe. Dans chaque régiment, un officier et deux soldats sont chargés de ce service.

Les résultats sont, paraît-il, très bons. Plusieurs officiers sont arrivés à parcourir 50 verstes (53 kilomètres) par jour.

Maître après Dieu.

Le *Nelson*, un des meilleurs navires du *Royal Steam Navigation Company*, venant d'Amérique avec un chargement de coton, se trouvait le 10 janvier, vers quatre heures du soir, à l'entrée de la Manche. Le jour était presque tombé, des nuages lourds et bas fuyaient, poussés par un fort coup de vent d'ouest; la mer était très dure.

Le capitaine Mauw se promenait sur le pont. A la passerelle, le second Mathews commandait du geste au timonier et par le tube acoustique transmettait les ordres au mécanicien. Un matelot sortit de l'entrepont, portant allumés les trois feux de position qu'il allait placer, le blanc au mât de misaine, les deux autres dans les haubans, vert à tribord, rouge à bâbord.

Le capitaine s'arrêta, et de l'arrière où il se trouvait, cria:

—Rentrez vos fanaux!

L'ordre était tellement surprenant, tellement en contradiction avec les règles les plus formelles de la navigation, que le lampiste crut avoir mal entendu.

—Rentreras-tu tes feux, animal! répéta le capitaine d'une voix furieuse.

L'homme disparut par le capot.

Le quartier-maître O'Brien s'approcha du lieutenant:

—Comment! on va naviguer sans fanaux, dans ces parages où il passe autant de navires que de cabs dans Piccadilly, et par une nuit pareille!

—Je n'y comprends rien. La manière dont l'ordre a été donné rend inutile une observation. Il faudra ouvrir l'œil si nous ne voulons pas nous laisser éventrer. Avec ce diable de vent on n'entend pas à deux encâblures, un navire serait sur nous avant que la vigie ait crié.

—Mais quel motif peut-il avoir pour donner cet ordre?

—Je ne sais, le capitaine a des allures singulières depuis quelques jours. Je connais son caractère: un jour, gai, bon enfant et le lendemain aimable comme le *cocktail*: le *Chat à neuf queues*, martinet encore usité dans la marine anglaise pour les peines corporelles; il reste souvent des semaines entières sans desserrer les dents. Mais c'est la première fois qu'il s'en prend à la manœuvre.

Le vent continuait à faire rage dans la mâture, les étais en câble de fer vibraient par instants comme les cordes d'une harpe gigantesque. Une voix à l'avant cria:

—Navire! par tribord à nous!

A travers la pluie qui striait la nuit, le second vit les feux d'un steamer, les trois feux! Donc ce bateau venait droit sur le *Nelson*, il allait le prendre de flanc, le broyer. Essayer de changer la route, impossible! Trente secondes à peine restaient avant la collision, on n'aurait jamais le temps d'évoluer.

A cet instant suprême, Mathews eut la présence d'esprit de ne pas stopper: la seule chance de salut était dans la vitesse, le navire passerait peut-être derrière le *Nelson* au lieu de le couper en deux.

Le quartier-maître avait tiré la corde du sifflet, des cris partirent du steamer inconnu. Avec le vent debout, celui-ci gouvernait mieux; un coup de barre dut être donné, car le navire abattit un peu sur bâbord. Mathews, les jurons crispés à la passerelle, crut entendre craquer la coque qui le portait.

Le bâtiment passa derrière! Il racla le bord du *Nelson*, cassant une vergue et arrachant une embarcation des portemanteaux. On entendit une bordée d'injures envoyée par l'équipage étranger, et le steamer se perdit dans la nuit.

Le capitaine était toujours sur le pont, pendant cette minute formidable, personne n'avait pensé à lui. Mathews, très ému l'aborda:

—Vous avez vu, capitaine! Doit-on continuer à naviguer sans feux? C'est une terrible responsabilité que vous assumez là!

—Je n'ai rien à changer à mes ordres, monsieur. Je vais prendre le commandement. Rentrez dans votre cabine.

Cela fut dit d'un ton si sec que le second n'eut qu'à s'incliner et à obéir. Le capitaine Mauw monta sur la passerelle.

O'Brien avait rejoint Mathews: avant qu'il eût prononcé une parole le *Nelson* se mit à rouler horriblement. Son commandant venait de modifier la route. Au lieu de fuir devant les lames, le navire avait évolué d'un quart sur bâbord et les recevait en travers.

—Mais nous allons chavirer comme une chaloupe! s'écria le quartier-maître.

Le second ne répondit pas.

—Voyons, M. Mathews, il ne peut pas garder cette route là; nous gouvernons droit sur la côte! Sans la pluie on aurait déjà signalé un phare. Si nous continuons, nous serons sur les bancs avant le jour.

—Venez, O'Brien.

Et le second, malgré l'ordre qu'il avait reçu de rester dans sa cabine, monta sur le pont, suivi du quartier-maître, et se dissimula dans l'ombre de la dunette. La pluie cessait, le lourd rideau de nuages se déchirait, mais le vent ne faiblissait pas. Les deux hommes observèrent le capitaine. Debout sur la passerelle, M. Mauw ne donnait aucun ordre aux timoniers cramponnés à la roue, qui maintenaient péniblement la singulière direction du navire. Le temps continuait à s'éclaircir, et la vigie cria:

—Feux fixe par devant à nous.

L'équipage entier était sur le pont, le poste était intolérable par ce roulis, et les hommes s'étonnaient de la manœuvre insolite commandée par le capitaine. Tous regardaient ce feu blanc qui brillait au loin.

—C'est un des phares d'Irlande, dit O'Brien à voix basse. Difficile de savoir lequel, nous avons dû dériver beaucoup. Il faudra bien que le capitaine change la route, nous allons en plein dessus ce serait insensé de rallier la côte avec un vent pareil.

Une heure se passa sans que le commandant du *Nelson* eût modifié sa direction. Le phare se rapprochait sensiblement. Mauw le voyait bien et même il ne le quittait pas un instant du regard.

En somme, malgré ses allures bizarres, le bâtiment ne courait pas encore de danger sérieux; il supportait bravement l'assaut des lames, et la côte n'était pas assez près pour devenir redoutable. Un simple coup de barre ramenant le *Nelson* d'un quart sous le vent suffirait à le remettre en bonne route.

Une heure se passa encore et le capitaine ne bougeait pas! Matthews, violemment inquiet, n'osait intervenir. M. Mauw avait tout son sang-froid, et pour que le second se crût en droit de s'emparer du commandement, il fallait des motifs très sérieux.

Les nuages achevèrent de se déchirer et la lune, après avoir argenté pendant quelques instants les dernières dentelures du rideau qui la voilait encore, éclaira brusquement le pont du navire.

Tous les yeux étaient fixés sur le capitaine; un cri partit de toutes les poitrines!

Tête nue, les cheveux hérissés, les yeux hagards, le commandant du bord fixait d'un regard hypnotique le phare qui brillait dans la nuit.

—Le second bondit sur la passerelle:

—Capitaine!....

—Arrière, tous! cria le maître du bord; et bousculant les deux timoniers qui tenaient la roue, il saisit les poignées, et d'une étreinte de fer il maintint seul le gouvernail, que deux hommes robustes avaient eu peine à diriger sous l'assaut des lames.

—Mais capitaine, vous nous perdez, cria le lieutenant; avant un quart d'heure nous serons sur les brisants.

—Arrière, vous aussi! et tirant un revolver, le capitaine fit feu presque à bout portant. Mathews s'était baissé, il ne fut pas touché et prit son parti.

—A moi!

Les matelots se précipitèrent vers la passerelle; une lutte épouvantable s'engagea; Mauw, dont la colère décuplait les forces, se cramponnait à la roue et maintenait la direction fatale. Dans cet étroit espace, deux hommes seulement pouvaient essayer d'arracher le capitaine de son poste. Un coup de feu partit encore; la lutte se prolongeait, enfin on parvint à passer un grelin autour du corps de Mauw, qui, les bras entravés, put être descendu sur le pont.

Il était temps! On entendait déjà le bruit infernal des vagues que le vent lançait à l'assaut des rochers; quelques minutes plus tard, et le *Nelson* serait venu s'éventrer sur les récifs.

D'un coup de barre le second fit reprendre la direction première. Sous l'action du vent et de son gouvernail le navire abattit sans difficulté et put fuir la côte inhospitalière qui avait failli devenir son tombeau.

Le lendemain, à marée haute, le *Nelson* entrait dans le port de Kolrush, en Irlande. Le malheureux capitaine Mauw, en proie à un accès de délire furieux, hurlait dans sa cabine. Pendant toute une nuit, le *Nelson* avait été commandé par un fou.

M. CHAMPIMONT.

Affaires militaires.

Le ministre de la guerre, à Paris, vient de prendre un arrêté en vertu duquel le sous-chef d'état-major général, chargé du personnel d'état-major, exercera, par délégation du chef d'état-major général, les attributions de commissaire permanent du ministre auprès du comité d'état-major.

Dans la cavalerie.—Les régiments de cavalerie appartenant à la 1re division (Paris, Versailles, Saint-Germain et Rambouillet) et à la 5e division (Melun, Senlis, Meaux, Provins, Fontainebleau et Cambrai); viennent de commencer le mouvement, à la suite duquel dix-huit régiments formant un total de soixante-douze escadrons se trouveront réunis au camp de Châlons sous la direction du général de Galliffet, ayant pour chef d'état-major le commandant Cherfils, professeur de tactique à l'Ecole supérieure de guerre.

Nous rappelons que les régiments qui prendront part aux grandes manœuvres de cavalerie se décomposent, par arme, de la façon suivante:

Quatre régiments de cuirassiers, les 3e, 5e, 6e et 8e, venant de Versailles, de Cambrai, de Paris et de Senlis; six régiments de dragons, les 8e, 9e, 14e, 16e, 27e et 28e, venant de Meaux, Provins et Paris, et dont les deux derniers sont déjà au camp depuis leur récente formation; six régiments de chasseurs, les 1er, 4e, 5e, 11e et 18e, venant de Melun, Saint-Germain, Epinal, Vesoul, Fontainebleau et Rambouillet; et enfin deux régiments de hussards, les 2e et 4e, actuellement à Châlons et à Sampigny.

L'ensemble de ces régiments formera trois divisions. On sait, du reste, que chacune de nos divisions de première ligne se compose de deux régiments de cuirassiers, deux régiments de dragons et deux régiments de cavalerie légère, hussards ou chasseurs. Toutefois, pour la durée des manœuvres qui vont s'ouvrir le 27 de ce mois, les 11e et 12e cuirassiers faisant partie de la 3e division et qui viennent de quitter Niort et Angers pour aller tenir garnison à Lunéville, seront remplacés dans leur division par les 5e et 11e chasseurs venant d'Epinal et de Vesoul et appartenant à la 6e division, dont l'état major est à Lyon. De telle sorte que la 3e division sera composée pendant cette période d'exercices de deux régiments de dragons et quatre régiments de cavalerie légère (deux de chasseurs et deux de hussards).

Les régiments qui se rendent au camp de Châlons feront leurs routes chacun sur quatre routes différentes et marcheront par escadron, de façon à laisser aux capitaines commandants l'indépendance de leurs mouvements et à leur donner une occasion d'exercer leur commandement dans des circonstances très favorables à leur instruction et à celle des officiers qui sont placés sous leurs ordres.

Ainsi, chacune des colonnes aura ses cantonnements particuliers, son itinéraire spécial; chaque jour, l'avant-garde pourra être faite par un peloton différent, et les étapes parcourues entre les garnisons et le terrain où doivent être faites les manœuvres n'auront pas été seulement des marches d'entraînement, mais autant aussi de véritables exercices pour les soldats.

Le général-directeur a donné les ordres de route de telle sorte que la longueur des marches à fournir par les escadrons soit progressive et puisse être supportée sans fatigue par les hommes et par les chevaux.

Les premières étapes, plus courtes et moins rapides que les suivantes, prépareront les troupes aux marches plus dures des derniers jours et au commencement des manœuvres les cavaliers et leur monture se trouveront dans l'état d'entraînement nécessaire pour les évolutions et les opérations auxquelles ils doivent être exercés.

DANS LES CHANTIERS DE L'EXPOSITION.—A cette heure les travaux sont en pleine activité dans tous les chantiers de l'Exposition. De l'esplanade des Invalides à l'extrémité du Trocadéro, en passant par le Champ de Mars, on ne trouve pas un seul endroit où il n'y ait un nombre plus ou moins considérable d'ouvriers.

Laissons aux chiffres leur éloquence: Le 17 août, nous avions compté, dit un journal parisien, dans le chantier de la section de l'Algérie et de la Tunisie sept ouvriers. Hier, 22 août, il y en avait vingt-huit. Absolument désert il y a huit jours, le chantier du *Panorama*, situé à l'extrémité de l'esplanade des Invalides, comptait, hier, dix-huit ouvriers.

Une cinquantaine d'ouvriers, terrassiers ou maçons, sont aujourd'hui occupés aux travaux de construction du bâtiment de l'Exposition du ministère de la guerre.

Le long du quai d'Orsay et sur les berges de la Seine, on comptait, hier, près de 250 ouvriers, dont 80 terrassiers. Même entrain au Champ de Mars, où les travaux avancent à vue d'œil. La grande galerie des machines sera livrée à l'exploitation à la fin du mois prochain, au plus tard. On commencera tout de suite les installations. Le palais des arts industriels est achevé, quant au gros œuvre. Le palais des beaux arts sera prêt vers le 20 octobre.

Le mois prochain, M. Bouvard fera commencer la décoration des deux galeries, où sera installée l'exposition de la Ville de Paris. Actuellement, on est en train de dessiner le parterre qui se trouvera entre ces deux galeries, en avant de la Rotonde.—Au Trocadéro, un pavillon rustique est déjà debout, et on achève la construction de rochers artificiels.

L'ESCADRE ALLEMANDE.—Les escadres réunies de la Baltique ont commencé une série d'exercices, sous le commandement de l'amiral Knorr. Samedi, le chef provisoire de l'amirauté passera l'inspection générale, puis la flotte se rendra à Kiel pour exécuter des manœuvres de forteresse.

Le 3 septembre, toutes les forces navales se réuniront dans la mer du Nord, devant Wilhelmshaven.

On assure que l'empereur Guillaume viendra visiter ce port, et qu'il se rendra ensuite à Kiel, Lubeck, Weimar, Stettin, Dantzig. C'est le 20 septembre que se termineront les manœuvres. La commission pour la défense du pays se réunirait ensuite afin de s'occuper des moyens de doubler les défenses des côtes dans la mer Baltique et dans la mer du Nord.

Au retour des manœuvres, l'empereur Guillaume visitera, probablement, les cours de Saxe, de Wurtemberg et de Bavière, puis il préparera son voyage à Vienne et à Rome.

LA CIN [illegible] INTRIGUE.—Il n'est bruit à Paris depuis hier, dans le quartier du Trocadéro, dit *La Lanterne* du 23 août, que de la mort tragique d'une jeune femme mariée, Mme Pauline L...., qui habitait le quartier du Trocadéro, et qui, depuis quelque temps avait des relations avec un jeune tapissier du quartier, Auguste V..... Le mari, prévenu de l'infidélité de sa femme, l'épia, et s'étant constaté son malheur, il la chassa du domicile conjugal.

Qu'avait-il de la malheureuse jeune femme? Ayant sollicité vainement le pardon de son mari, elle erra pendant deux jours dans le Bois de Boulogne, puis finit par donner, hier, un dernier rendez-vous à son amant. Tous deux descendirent jusqu'au Cours la Reine. Après une heure d'explications, ils étaient arrivés, à minuit, sur le quai, à la hauteur du pont des Invalides, lorsque Pauline, en proie au désespoir, s'élança en courant dans la direction du fleuve.

Auguste L.... se précipita à sa poursuite.

Au moment où il allait atteindre la malheureuse, sur le pont même des Invalides, Pauline se précipitait par-dessus le parapet. Sans hésiter, Auguste V.... se jeta à son tour à l'eau. Trois fois il revint à la surface et plongea de nouveau, criant: "Au secours!" et s'efforçant d'arriver jusqu'au corps de sa maîtresse roulé par le courant, très fort en cet endroit. Enfin, il put le rejoindre, le saisir, et il put se cramponner à une bouée de sauvetage que lui avait jetée un gardien de la paix attiré par les cris du jeune homme.

Aidé de quelques passants de bonne volonté, l'agent put tirer sur la berge les corps enlacés des deux amants et les transporter au poste de secours. La, après une demi heure de soins énergiques, Auguste V.... revint à lui, mais Pauline était morte. Le médecin, appelé en toute hâte, ne put que constater le décès. Restait à prévenir le mari, M. L....., qui, ce matin, a été confronté avec Auguste V.... en présence du cadavre de sa femme. M. L.... voulait tuer son rival, qu'on a eu toutes les peines du monde à lui arracher des mains.

A propos des détails donnés récemment sur le roi Humbert.

Sa santé, qui est bonne aujourd'hui, dit-on, inspira certaines inquiétudes quand il succéda à Victor-Emmanuel. Un correspondant français passant à cette époque devant le Quirinal, fut étonné de voir le sol jonché de bottes de paille. Il demanda la raison de cette précaution à une personne du palais, qui lui dit que le roi, "malade de la poitrine", avait eu des crachements de sang, suite d'une pleurésie, mais qu'on avait défendu d'en rien dire.

Le soir, le correspondant télégraphiait l'incident à Paris, mais une personne vint à l'Hôtel de Rome, où il demeurait, lui demander de biffer le passage relatif à la maladie du roi: ce qui fut fait.

Il paraît que le célèbre pianiste-compositeur russe Rubinstein possède, parmi tous les portraits fameux qui garnissent ses albums, une certaine photographie à laquelle il attache un prix tout particulier et qu'il met une certaine coquetterie à montrer à ses visiteurs. C'est celle de son premier auditeur.... payant.

Le *Novoé Vremia* de Saint-Pétersbourg donne à ce sujet une explication fournie par le maître lui-même:

—C'était du temps de ma jeunesse, dit-il, et je venais d'annoncer mon premier concert dans une ville de Pologue. J'étais installé au bureau de location depuis le matin, sans autre résultat pour moi qu'un profond désespoir, et je me disposais à m'en aller lorsque je vis s'avancer un vieux juif qui demanda six entrées en jetant un rouble sur le comptoir. Ma joie fut sans égale, et quelques années après, en repassant par la même ville, je fis photographier le bonhomme, et je conserve son portrait en souvenir de mes premières luttes.

Entre bonnes petites camarades:

On parle d'une belle fille, assez galbeuse, mais dont le genre de beauté ne dit pas grand'chose aux jeunes gens à marier:

—Elle a beau faire des avances à tout le monde, ça ne mord pas.

—Elle a pourtant de la ligne....

—Oui, mais sans hameçon.

Délicieuse phrase d'un roman-feuilleton:

....La cour de cette maison était tout ce qu'il y avait de plus sombre et de plus humide; en y entrant, on sentait que le soleil n'y mettait jamais le nez.

Les enfants terribles:

—C'est le portrait de votre maman, dit le peintre à Bébé en lui montrant le tableau qu'il achève, la reconnaissez-vous?

—Oh! oui, répond Bébé après l'avoir considéré, c'est bien maman, excepté la figure.

ERNEST C. VILLERE,
13 rue Carondelet,
Importateur et marchand de Vins [illegible] ... Délices & Cie. Whiskey célèbre de Cahn, Belt & Cie.
10 déc—1an

DENTISTES.

Extraction de dents sans douleur.

Les prix les moins élevés demandés à la Nouvelle Orléans pour opérations par dentistes de premier ordre.

G. P. Maloney, Dentiste, D. D. S.
Bureau, 149 rue du Canal.
Entre St Charles et Camp.
Venez examiner mes modèles vous informer de mes prix et vous faire exhiber ma Médaille pour travaux reconnus supérieurs.
25 août—

C. E. KELLS & M. VIET,
CHIRURGIENS-DENTISTES
No. 12 rue Dauphine, immédiatement après l'édifice formant l'angle de la rue du Canal.
Opérations de tout genre dans le ressort de leur art.
Pose de palais artificiels.

Nouveau Stock.
ELKIN & Cie.,
100.....Rue du Canal.....100
TAPIS,
Moquettes, Velours, Bruxelles avec Bordures, Trois Plis et Ingrain.
CENTRES ORIENTAL
De toutes les grandeurs.
RIDEAUX
Madras Crété Pommet, Colbert et Nottingham
PERSIENNE
D'un genre tout à fait nouveau.
Etoffes pour Meubles,
Brocatelle, Armure, Raw Silk, etc.
CORTICINE.
Toile Cirée, Linoleum
FRANGES
De tous genres.
Le tout à grandes réductions.
4 sept—

NOUVEAU STOCK
PERSIENNES
Nouvellement reçues.
A. Brousseau Fils.
23 et 25 rue de Chartres.
TAPIS
Anglais et Américains aux plus bas prix.
CORTICONE, TOILE CIREE, LINOLEUM.
Rideaux
Suisses, Nottingham, Madras, Turcoma
RIDEAUX PORTIERES ET TRINGLES
NATTES DE CHINE
De toutes sortes et des dernières nuances.
Le plus bel assortiment de Tapisserie et d'étoffes pour Rideaux.
5 oct—1 an

LOUIS FRIGERIO,
OPTICIEN,
161..........Rue du Canal..........161
A un assortiment complet d'instruments d'optique, d'arpentage de marine et de mathématiques. Attention spéciale consacrée à la réparation de tous les instruments du genre.
Thermomètres à aiguille, Saccharimètres, vendus et réparés; Bousoles, Lorgnons de théâtre. Un opticien expérimenté est attaché à la maison.
Instruments à dessin, Papier, etc., etc.
Doct—1an—DimMar—Jeu

CHEMISIER PARISIEN
E. RIGAUT.
Coupeur des premières maisons de Paris
405 Sixth Avenue,
Sur mesure, 6 chemises Wamsutta, $9.
Réparation cols, devants, manchettes.
Spécialité de chemise, caleçons, gilets de flanelle. 1er sept—1 an—Dim Mar Jeu

A louer.
Magasin No 31 rue Bourbon
A. & C. DENIS.
No 104 rue du Canal.
1er sept—PP1F

A louer
A un prix très modéré.
Les trois magasins, tout ensemble ou séparément, Nos 151, 153 et 155 rue Royale coin St-Pierre. L'encoignure est maintenant occupée par la confiserie de M. A. Lemanne. Possession en sera donnée le 16 septembre 1888.
Aussi—Tout le haut des dits magasins composé de deux étages et divisé en une grande quantité de chambres, convenable pour une grande famille ou pension, occupé maintenant en chambres garnies.
Possession en sera donnée le 1er octobre 1888.
S'adresser à
O. J. RIGAUD,
Real Estate Agent, 83 N. Rampart st.
26 août—14f

BEQUILLES.
BAS ELASTIQUES.
Soutiens abdominaux, Bandages herniaires, Suspensoires, appuis pour les épaules, etc., dans tous les genres et dans tous les prix.
A. McDERMOTT,
200 St-Charles, entre Julia et St-Joseph.
31 mai—1 an

M. Alfred Roman,
Ex-juge de la Cour Criminelle, ayant repris l'exercice de sa profession, a ouvert son cabinet au No 26, rue Carondelet, au 1er. Il donnera toute son attention aux affaires civiles et criminelles qui lui seront confiées. Il s'occupera plus spécialement de causes criminelles à la Nlle-Orléans et dans les paroisses St. Charles, St. Jean-Baptiste, St. Jacques et Ascension.
11août—1m.

D. H. Holmes.
Saison d'Automne.
LUNDI nous offrirons au public d'excellents articles, pour l'ouverture de l'automne, en GINGHAMS et autres ETOFFES de COTON et de LAINE LEGERE.

75 pièces d'ETOFFES pour robes, BROCHÉES et DIAGONALE	10 cts.
100 pièces d'ETOFFES à CARREAUX et à RAIES anglaises (Plaid and Checks)	15 cts.
100 pièces TRICOTS TOUT LAINE	25 cts.

SATINETS FRANÇAIS à 25 cts la yarde.
5000 yardes vendues la semaine dernière. Nous ne pourrons plus en vendre, quand le présent stock sera épuisé, à moins de 40 cts. Nous vous engageons à venir vite faire votre choix pendant que l'assortiment vous le permet encore.
155 Canal St.
8juil—1 an—dim mar jeu

40 sous
Pantoufles légères pour dames.
50c, 75 sous
Pantoufles légères pour dames.
85 sous
Bottes à boutons bien finies, fillettes.
75 sous, $1.00
Pantoufles ouvragées pour messieurs.
$1.25
Souliers bas cousus, pour messieurs.
$2.00
Chaussures cousues, pour messieurs.
$2.50 à $3.00
Belles bottes Fines pour dames.
—IMMENSE ASSORTIMENT DE—
Chaussures en tous genres pour garçons.
Grande variété de Chaussures pour hommes.
Maison ouverte le samedi jusqu'à 10 heures du soir.
L'ÉTOILE ROUGE,
Coin Canal et Passage de la Bourse,
3 mars—1 an—dim jeu

D. MERCIER'S SONS
Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales
Vêtements confectionnés, Chapeaux et Articles de toilette pour messieurs et enfants.
Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures et fermé le dimanche.
Coin des rues Dauphine et Bienville, à deux îlets de la rue du Canal, 2me district.
1er nov—1 an—dim

DESSINS ET EVALUATIONS DE MEDAILLES, BADGES ET EMBLEMES EN ARGENT ET EN OR
Pour Ecoles, Académies, Séminaires, Universités, Sociétés, etc., seront fournis et exécutés dans tous les genres de travail artistique désirables, dans un court délai et aux prix les plus raisonnables.
FRANTZ & OPITZ,
HORLOGERS ET BIJOUTIERS ET MARCHANDS DE

Montres,
Pendules,
Argenterie,
Bijouterie,
Diamants,
Jumelles, Etc., Etc.
COIN DES RUES ROYALE ET BIENVILLE.
1er sept—1an

C. LAZARD & Cie.,
LES ANCIENS ET POPULAIRES
Marchands de Vêtements Confectionnés, D'ARTICLES DE TOILETTE ET DE CHAPEAUX.
29, 31, et 33 rue du Canal, coin North Peters, Nlle-Orléans, Lne
24 oct—87—1 an—dim mar jeu sam

COMPAGNIE D'ASSURANCE
LIVERPOOL AND LONDON AND GLOBE.
LA PLUS GRANDE COMPAGNIE DU MONDE CONTRE L'INCENDIE.
Plus de $40,000,000 de pertes payées aux Etats-Unis.
Toutes les pertes sont payées COMPTANT, sans escompte, aussitôt qu'elles sont justifiées.

Pertes payées pour l'incendie de Chicago	$3,239,091.
Pertes payées pour l'incendie de Boston	$1,427,290.

—DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLEANS—
NEWTON BUCKNER, Chairman; RODOLPH WOESTE, A. DELVAILLE, JNO. W. LABOUISSE.
HENRY V. OGDEN, Secrétaire Résident. LAWRENCE F. LOW, Assistant Secrétaire.
12 nov. '87—1an

Philip Werlein,
135....RUE DU CANAL....135
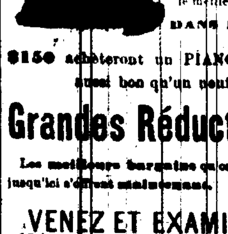
LE MAGASIN DE PIANOS le meilleur marché DANS LE SUD.
$150 achèteront un PIANO presque aussi bon qu'un neuf.
Grandes Réductions.
Les meilleurs barguins qu'on ait donnés jusqu'ici s'offrent maintenant.
VENEZ ET EXAMINEZ.
18 déc—

W. G. Coyle & Cie.,
CHARBON, COKE.
Pittsburg, Anthracite, Raymond, Cannel et Coke de Gaz et Connelsville.
Les planteurs, fonderies, familles et personnes faisant usage de charbon pour obtenir de la vapeur seront promptement approvisionnés au prix du marché.
Bureaux 47 rue Carondelet.
Chantier: Sur la Levée, coin de la rue Race.
1er sept—dim, mar, ven

DATE DE FONDATION, 1805
COMPAGNIE D'ASSURANCES
—DE LA—
NOUVELLE-ORLEANS.
New Orleans Insurance Company of New Orleans.
Etablie en 1805.
BUREAUX: 2 rue Carondelet entre Canal et Commune.
Capital - $500,000
J. TUYES, Président.
A. SCHREIBER, Vice Président.
JOSEPH A. HINCKS, Secrétaire.
Assure contre les risques de feu, de mer et de rivières, aux taux les plus réduits.
DIRECTEURS:
CHAS. T. DUGAZON, EDWD J. BOBET, PIERRE POUTZ, H. GALLY, D. FATJO, A. SCHREIBER, CHAS. E. SCHMIDT, THEO. BRIERRE, JULES TUYES, H. LABOUISSE, GUS. PITOT, J. W. HINCKS.
24 fév '88—1an

TO-KALON.
AVIS AUX FAMILLES.
VINS supérieurs de Californie, que l'on trouvera toujours chez M. Fleget, 149 rue Royale; surtout le célèbre vin de M. Crabb. Dîners à son restaurant, 40 rue Dauphine, 50 sous avec une demi-bouteille vin ordinaire; pour 5 cents de plus on a une demi-bouteille du fameux To-Kalon. 17 fév 88—1anPP.

Liste des lettres étrangères restant à la poste de la Nlle Orléans pendant la semaine finissant le 2 septembre 1888.

Castain Jean (Macon)	Charcel Emile Mme
Genin Louis Mme	Hall C. H.
Jonandet Hypolyte	Meyer Mme
Montagne A. A.	Lavaissière M. A. Mme (abbesse)

G. W. NOTT, Maître de Poste.

A louer,
Une jolie maison de résidence avec toutes les améliorations modernes, et une écurie attenant, convenable pour un entrepreneur de pompes funèbres, située rue St-Louis, près Bourbon, 78. Aussi un piano Mathushek à vendre. S'adresser sur les lieux. 19 août—2 sem PP

CHARTE

—DE LA—

Rice Planters and Receivers' ASSOCIATION.

(LIMITED)

ETATS-UNIS D'AMÉRIQUE, Etat de la Louisiane, Ville de la Nlle-Orléans.

QU'IL soit su que le neuvième jour du mois d'août de l'an de Grâce mil huit cent quatre vingt huit et le cent treizième de l'indépendance des Etats-Unis d'Amérique;

Devant moi, CHARLES THÉODORE SONIAT, notaire dûment commissionné et qualifié pour la paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, et en la présence des témoins ci-après nommés et dont les signatures suivent;

Personnellement ont comparu JOHN DYMOND, de la paroisse Plaquemines, JOHN B. LEVERT, de la paroisse Orléans, HARRY D. FORSYTH, de la paroisse Orléans, MEYER WEILL, de la paroisse d'Orléans, FRANK J. LEWIS, de la paroisse Orléans, DENIS LANAUX, de la paroisse Orléans, WILLIAM S. BLOOMFIELD, de la paroisse Orléans, P. EDOUARD ST MARTIN, de la paroisse St. Charles et ALBERT J. LAGARDE, de la paroisse Orléans, et ont déclaré que, se prévalant des lois de l'Etat de la Louisiane, relatives à l'organisation des corporations, ils ont formé un contrat et par le présent écrit s'engagent de même que toutes personnes qui s'associeront à eux, à fonder et constituer une corporation ou corps légal pour l'objet et les fins, aux conditions ci-après indiquées, savoir:

ARTICLE I.

Le nom de cette corporation sera la RICE PLANTERS AND RECEIVERS' ASSOCIATION (limited) (Association des Planteurs et des Receveurs de Riz limitée), sous ce titre elle sera revêtue du pouvoir d'exister et de jouir du droit de succession pendant une durée pleine de quatre vingt dix neuf ans, à partir du jour ici désigné.

ARTICLE II.

Le domicile de cette corporation sera établi en la ville de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, et toutes citations ou autres documents légaux seront servis au président de la corporation, ou en son absence, [illegible] ... [illegible] de l'Association.

ARTICLE III.

L'objet et les buts de cette corporation sont les suivants: S'occuper des affaires de toutes genres ... [illegible] ... cette corporation.

ARTICLE IV.

Le fonds capital de la corporation est fixé à la somme de cent dix mille dollars ($110,000) ... [illegible]

ARTICLE V.

La corporation aura le pouvoir de faire des contrats ... [illegible]

ARTICLE VI.

Tous les pouvoirs de cette corporation seront exercés par un bureau de directeurs ... [illegible]

ARTICLE VII.

Cet acte d'incorporation pourra être changé, modifié ou altéré ... [illegible] ... de la Nouvelle-Orléans.

ARTICLE VIII.

Cette corporation sera autorisée à commencer les affaires quand cent mille piastres ($100,000) de son fonds capital auront été souscrites ... [illegible] ... quelconque au delà du montant de son stock.

ARTICLE IX.

Si cette corporation est dissoute ou par limitation de sa charte ou pour autre cause ... [illegible] ... continuera à agir.

ARTICLE X.

Les actionnaires nommés ci-après sont par le présent déclarés le premier Board de Directeurs, et resteront en fonctions jusqu'à la première élection, d'après cette Charte, qui aura lieu le premier lundi de juillet 1889, ou jusqu'à ce que leurs successeurs auront été dûment élus et auront qualifié à savoir:

JOHN DYMOND, JOHN B. LEVERT, HARRY D. FORSYTH, MEYER WEILL, DENIS LANAUX, FRANK J. LEVIS, WILLIAM B. BLOOMFIELD, P. EDWARD ST MARTIN, LUCIEN SONIAT, FRANK BARKER, A. M. SOBRAL, A. J. LAGARDE, JULES J. JACOB, J. CHARLES LE BOUR, GEDIS O. LEPINE, WALTER A. O'NEILL et A. BECNEL, avec JOHN DYMOND, Président; JOHN B. LEVERT, Vice Président, et HARRY D. FORSYTH, Secrétaire.

Fait et passé à mon bureau en cette ville, le jour, le mois et l'année mentionnés ci-dessus, en présence de MM. Melony J. Soniat et Bernard Bermudez, témoins compétents résidant en cette ville qui ont apposé leurs noms à côté de ceux qui ont aussi comparu et de moi, notaire, après avoir lu le tout.

Copie primitive signée par

JOHN DYMOND
JOHN B. LEVERT
H. D. FORSYTH
MEYER WEILL
DENIS LANAUX
FRANK J. LEVIS
WM. S. BLOOMFIELD
P. E. ST. MARTIN
ALBERT J. LAGARDE
M. J. SONIAT
B. BERMUDEZ
CHAS. T. SONIAT,
Notaire Public.

Je, soussigné, Conservateur des Hypothèques dans et pour la paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane certifie par le présent que l'acte d'incorporation ci-dessus mentionné du RICE PLANTERS & RECEIVERS ASSOCIATION, LIMITED, a été dûment enregistré ce jour dans mon bureau dans le livre 353 folio 50.

Nouvelle-Orléans, 9 août 1888.

Signé GEO GUINAULT,
Conservateur des Hypothèques.

Je, soussigné notaire, certifie par la présente, que ce qui est mentionné ci-dessus est une copie exacte de l'acte primitif enregistré dans mon bureau.

En témoignage de quoi j'ai apposé mon nom et apposé le sceau officiel, ce 11me jour du mois d'août A. D. 1888. Les mots "ceci" et "numéros" interlignés, interlignes approuvés.

(SCEAU) CHAS. T. SONIAT,
Notaire Public.
11août—31 en 30j

TRADERS BANK
AU COIN DES RUES DECATUR ET DOUANE.
CAPITAL - $100,000
HENRY MASPERO..........Président
D. FATJO..........Vice-Président
J. B. TOURNÉ..........Caissier
Dépôts reçus et intérêts payés [illegible]
20 mai—6 mois

INSTITUTIONS.

COLUMBIAN INSTITUTE.
185 Rue des Remparts, (côté Nord.),
Pensionnat et Externat DE JEUNES FILLES.
Cette institution recommencera ses classes LUNDI 3 septembre. Pour prospectus s'adresser à la directrice Mlle H. FITZGERALD.
2sept—3m

COLLEGE ST-ISIDORE.
Troisième district—Nouvelle-Orléans.
Année scolaire commençant le 1er septembre.
Conditions—Pension, enseignement (incluant le cours commercial).
Langues anciennes et modernes et blanchissage $20 par mois.
Pour catalogue s'adresser au Rév. J. Scherer, C. S. C. Président
2 août—2m—jeudi mard dim

COLLEGE D'ORLEANS,
No 240 RUE ROYALE—NLLE ORLEANS.
Rentrée des Classes le 1er Sept. 1888.
COURS CLASSIQUE ET COMMERCIAL.
Enseignement [illegible] ... blanchissage ... par mois $30.
Externat, par mois de $2 à $6.
(Payable d'avance.)
S'adresser à W. E. ROBERT, Directeur.
14 août—1m—mar jeu dim

Institut Commercial de St. Aloysius,
Au coin des rues Chartres et Quartier.
Dirigé par les
FRÈRES DU SACRÉ CŒUR.
Les cours comprennent toutes les branches élevées d'une éducation commerciale, aussi l'enseignement de l'Espagnol et du Français sans frais additionnels.
La prochaine session commencera le LUNDI 3 septembre. 26août—1m

Institut Picard.
Pensionnat et Externat pour jeunes filles.
Réouverture des classes Lundi 3 septembre.
Pour prospectus ou informations s'adresser à l'Institut 372 Esplanade.
25 août—2 mois

COLLEGE JEFFERSON,
Paroisse St-Jacques, Lne,
Sous la direction personnelle des Pères Maristes.
Est situé dans une des sections les plus salubres de l'Etat. Il est sur les rives du fleuve Mississipi, 60 milles au-dessus de la Nouvelle-Orléans avec laquelle il est en communication toutes les heures par bateaux à vapeur et les trains du Mississippi Valley et du Texas Pacific.
Conditions modérées. La prochaine session commence le 1er octobre. Pour plus amples détails, s'adresser au Très Rév. Thomas Bourry Convent P. O. paroisse St-Jacques, Lne ou aux Pères Maristes, Église Saint Michel, rue Alger, Lne.
23août au 2 oct—

Collège Commercial St-Stanislas,
A la Baie St-Louis.
Ce Collège fera la réouverture de ses classes le 13 septembre prochain. Les cours comprendront toutes les branches nécessaires à une éducation commerciale complète. Se procurer des prospectus en s'adressant au Collège. 14 août—1m

Kentucky Military Institute,
Près de Frankfort, Kentucky.
La prochaine session de cet Institut s'ouvrira Lundi 10 septembre 1888, et fermera Mercredi le 19 juin 1889.
Pour informations s'adresser à
D. F. BOYD, Surintendant,
29 juil—2m Farmdale P. O. Ky.

APPEL A QUI SE SOUVIENT.

L'auteur des *Vieux Salomons*, affaibli par l'âge et la maladie, est incapable depuis près de quinze ans de gagner son existence par un travail quelconque ... [illegible] ... Nous avons conçu, pour notre *Président* et pour *Écrivain* M. Alcée Lafon, 410 S. Rampart ... [illegible] ... indiquent les circonstances.

LE COMITÉ.

L'auteur des Vieux Salomons demeure rue Trémé 194, dans la cour. 24 août—

TROIS CELEBRES MACHINES A COUDRE.

La [illegible] machine automatique Singer ... [illegible]
Le New Singer V. ... [illegible]
Le New Singer Oscillator ... [illegible]
Trois questions auxquelles les dames doivent répondre.
1 Préférez-vous une machine avec navette oscillante?
2 Ou avec une navette vibrante?
3 Ou une navette automatique avec fil simple?
Toute bonne machine confectionnée renferme un de ces trois principes—Celle que vous préférez vous pouvez l'avoir à votre choix.
Venez et examinez, ou demandez la liste des prix et le catalogue.
Hall's Bazar Skirt Forms, à vendre.
Agence pour patrons Standard améliorés (Improved Standard Pattern).
Gazettes envoyées par la poste gratuitement sur demande.
Le Singer Manufacturing Company.
195 rue du Canal
S. E. Hundie, Agent
1er sept—3m—VV

LEON QUEYROUZE,
"GROCERY" EN GROS,
Importateur de
VINS ET LIQUEURS
Et marchand de
Produits de l'Ouest et de l'Ouest
67 RUE DECATUR

Crescent Insurance Company,
67 et 69, rue du Camp,
NOUVELLE-ORLEANS.
Organisée comme compagnie mutuelle en 1849—Réorganisée comme compagnie d'actionnaires en 1870.
CAPITAL EN ARGENT...$400,000
A payé pour des pertes plus de NEUF MILLIONS de piastres depuis 1849.
Polices d'assurances annuelles et à échéance fixées de gré à gré, remises contre ... risque d'incendie.
W. R. LYMAN..........Président
J. H. OGLESBY..........Vice-Président
CHAS. E. RICE..........Secrétaire
Directeurs:
Joseph Bowling, Chas. M. Whitney, Geo. W. Sentell, J. H. Oglesby, C. Marinoni, W. R. Lyman, L. J. Reiss, Charles H. Dolsen, Lucien Delery, S. C. Conlon, R. F. W. Backmas, Charles Newman, Joseph Kuhn, M. Gillis, James T. Rodd, Chas E. Rice, D. R. Calder.
Voyez nos agents dans la Louisiane, Texas, le Mississippi et l'Arkansas.

Expédié franco aux Etats-Unis, Canada et Mexique, si payé d'avance.

E. KROLL. MAX BRAQUET.
KROLL & BRAQUET
Successeurs de Pierre Dufort,
Entrepreneurs de Pompes funèbres
349......Rue Royale......349
Téléphone 710 8nd 1an

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane
POUR LE SEPTEMBRE, CLASSE I No 310
Tirage de 4 heures P. M.
[illegible]
6 66 25 14 9 21 46 3 38 57 14 51
Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et seulement dans les salons de la Compagnie ... Ce 3 septembre 1888, à 4 heures P. M.
ALEX. HAMMIS.
Les plans de nos tirages peuvent être vus ... [illegible]